

Spécialistes des OVNI devant le tribunal correctionnel

ER

16-09-86

NANCY. — Le mois prochain, le tribunal correctionnel de Nancy devra se prononcer sur un épineux conflit qui oppose deux spécialistes des OVNI : l'un Français, le présentateur de TF 1 Jean-Claude Bourret ; l'autre Italien, l'écrivain Eugénie Siragusa.

Entre les deux hommes ne règne pas l'harmonie céleste. Lors d'une émission sur France-Inter, le premier a traité le second d'« escroc », affirmant, en outre, qu'il

avait été condamné pour assassinat en Italie.

Riposte de M. Siragusa : il assigne en diffamation le journaliste. Et comme France-Inter émet dans tout l'Hexagone, le tribunal de Nancy était compétent pour juger cette délicate affaire.

Me Michel, l'avocat de M. Siragusa, a déjà annoncé qu'il produirait en faveur de son client près de cinq cents témoignages dont une lettre du pape Paul VI !

Hier, l'audience a été fixée au 20 octobre et la consignation à 5.000 F.